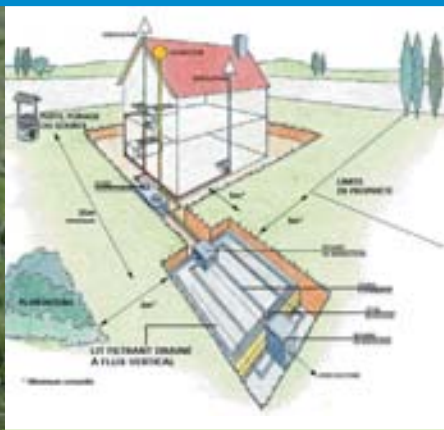




Essai Porchet pour l'aptitude des sols



L'assainissement,  
des modalités  
spécifiques  
et encadrées  
pour contribuer à  
la préservation de  
l'environnement



• La mise en place de dispositifs de collecte et de traitement des eaux usées suppose au préalable l'élaboration de documents spécifiques, qu'ils soient réglementaires (dossiers d'autorisation et de déclaration définis par la Loi sur l'Eau, Schémas Directeurs d'assainissement des collectivités...) ou préconisés (carte d'aptitude des sols...).

• Nous mettons à votre disposition nos compétences d'études pour réaliser et élaborer tous les documents techniques nécessaires à vos projets d'assainissement.

> **Schémas directeurs d'assainissement**

modalités de collecte et de traitement d'un territoire, traduction géographique sur plan, aide à la définition de travaux

> **Études de zonage d'assainissement**

délimitations des zones cohérentes avec les contraintes d'aménagement du territoire (assainissement collectif, individuel ou individuel regroupé)

> **Études et essais d'aptitude des sols à l'assainissement autonome**

mesures et essais liés à la définition de l'aptitude des sols à l'assainissement individuel

> **Modélisation informatique des réseaux d'assainissement**

informatisation et simulation du fonctionnement des réseaux

> **Dossiers « Loi sur l'Eau »**

élaboration des dossiers réglementaires

Carte à l'aptitude des sols à l'assainissement autonome

